

---

---

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1854.

---

---

## BILL.

Acte pour amender l'acte des *writs* de prérogative, et pour faire de nouvelles dispositions touchant les *writs* de *scire facias*.

---

Reçu, et lu pour la première fois, mercredi, le 18 octobre 1854.

Seconde lecture, mercredi, le 1er nov. 1854.

---

M. SANBORN.

---

QUEBEC.  
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,  
RUE LA MONTAGNE.